

Durée

2 JOURS
(14 heures)

Public concerné

Tout public (artisan, conjoint
collaborateur, salarié,
demandeur d'emploi,
personne en reconversion)

Prérequis

Aucun

Tarif*

> Formation collective

(de 5 à 8 stagiaires)

- Public artisanal :
90 €/jour/personne
- Public non artisanal :
230 €/jour/personne

* Se renseigner pour connaître les conditions
de financement de la formation

Lieu

Orléans / Montargis

Dates

Sur demande et ouverture du stage
en fonction du nombre d'inscriptions

* Validation de la session de stage
collectif dépend du nombre d'inscriptions

Délais d'accès

Varie en fonction du nombre
d'inscription, du financement mobilisé
et du délai d'accord de prise en
charge

En savoir +

Séverine DOKOSSI
☎ **02 38 42 12 75**
s.dokossi@cma-loiret.fr

► Objectifs

Agir en cas d'accident

Comprendre le rôle du SST

Quand intervenir

Quelles sont ses compétences et champ d'action ?

Savoir qui et comment alerter à l'intérieur de l'entreprise comme à l'extérieur

Repérer les situations dangereuses et savoir à qui et comment relayer ces informations

► Programme

JOUR 1 : SE SITUER SON RÔLE DE SST DANS L'ORGANISATION DE LA PREVENTION DE L'ENTREPRISE

Connaître le rôle de sauveteur secouriste du travail (hors et dans l'entreprise)

Connaître les principaux indicateurs de santé au travail

Connaître le cadre juridique de son intervention

RECHERCHER LES RISQUES PERSISTANTS POUR PROTEGER

Connaître l'alerte aux populations et la conduite à tenir en cas d'attaque terroriste

Reconnaître, sans s'exposer lui-même, les dangers persistants, éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement

Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même

DE PROTEGER A PREVENIR

Repérer les dangers dans une situation de travail

Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail:

- dans la limite de son champ de compétences, de son autonomie
- dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention

EXAMINER LA VICTIME

Examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

JOUR 2 : FAIRE ALERTE OU ALERTE

Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou dans l'établissement

DE FAIRE ALERTE A INFORMER

Informar son responsable hiérarchique et/ou la personne chargée de prévention dans l'entreprise ou dans l'établissement, de la situation dangereuse repérée

SECOURIR

La victime saigne abondamment

La victime s'étouffe

La victime se plaint de malaise

La victime se plaint de brûlures

La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

La victime ne répond pas mais respire

La victime ne répond pas et ne respire pas

SITUATIONS INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES

La conduite à tenir vis-à-vis des risques spécifiques liés à l'activité de l'entreprise ou à la profession. Cette partie intervient en lien avec les préconisations du médecin du travail ou retour du participant

DES FORMATIONS POUR TOUS



L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier au cas par cas les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Référent handicap :
Elodie GUIET.

ORGANISME DE FORMATION

Chambre de métiers
et de l'artisanat Loiret

N° SIRET :
130 027 980 00023

N° de déclaration d'existence :
24450381045



► Méthodes et moyens pédagogiques

Mise en pratique grâce à des exercices d'application.

► Document remis

Remise d'un support écrit reprenant une synthèse des informations de la formation.

► Formateur

Formateur sauveteur secouriste du Travail avec 17 ans d'expérience dans la sécurité incendie

► Dispositif d'information et de positionnement des stagiaires

Un entretien individuel est proposé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté.

Il est remis à chaque candidat un programme détaillé, les dates, les conditions financières de la formation, un bulletin d'inscription, un devis ou une convention de stage

Un questionnaire est complété en amont pour chaque futur stagiaire afin d'identifier son parcours passé, définir ses objectifs, positionner ses attentes dans le but de personnaliser et individualiser la formation. Ce questionnaire est ensuite confié au formateur.

Toute information demandée à un candidat a un lien avec la formation et reste confidentielle.

► Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

Une enquête de satisfaction est à compléter lors de la dernière séance de formation sur le déroulement et le contenu de la formation. Avec l'appui externe de la société HORIZONTAL SOFTWARE, **un questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours puis **un questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation pour évaluer les compétences acquises et leur mise en œuvre

► Evaluation des acquis de formation

Remise d'une attestation de compétences pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de "être capable de". Elle mesure les capacités développées en formation, qui pourront être mise en œuvre dans une situations sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluations est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

► Suivi post-formation

Un suivi individuel peut-être proposé selon vos besoins.
Nous consulter pour connaître nos prestations d'accompagnement et/ou de formation.

► RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Votre conseillère : **Séverine DOKOSSI ☎ 02 38 42 12 75**
s.dokossi@cma-loiret.fr